



MAI 2022

# SPEG-Info

SPÉCIAL CLASSE EXCEPTIONNELLE  
SECOND DEGRÉ



## SOMMAIRE

Critères d'éligibilité  
Premier vivier  
Second vivier  
Dates à retenir

## UNE QUESTION? UN PROBLÈME?

Les commissaires  
paritaires du SPEG  
t'accompagnent  
tout au long de ta  
carrière

## CONTACT

0590 91 05 32  
0690 74 30 49

[spieg@wanadoo.fr](mailto:spieg@wanadoo.fr)

## ADRESSE

5 IMMEUBLE DILIGENTI  
BP 182  
97164 POINTE-A-PITRE  
CEDEX

## ACTUALITÉS

[www.spieg-guadeloupe.org](http://www.spieg-guadeloupe.org)



sendika Spieg



@sendikaspeg

## OUVERTURE DE LA CAMPAGNE D'ACCÈS À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE :

**DU 20/05/2022 AU 05/06/2022**

Avec la mise en œuvre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR), la classe exceptionnelle a été créée en septembre 2017.

Il y a deux viviers distincts, pour lesquels les conditions requises sont différentes.

Le 1er vivier correspond à 70% du contingent annuel des promotions et le 2ème vivier, 30% du contingent annuel des promotions.

Les agents sont informés de leur promouvabilité par message I-Prof. Les dossiers de tous les agents promouvables sont examinés.

## INDICATIONS COMMUNES AUX DEUX VIVIERES

Pour chacun des candidats promouvables, une appréciation littérale est rédigée par le corps d'inspection et une autre par les chefs d'établissement ou selon le cas, les supérieurs hiérarchiques et sont portées à la connaissance de chaque agent.

En tenant compte de ces appréciations littérales et du CV I-Prof de l'agent, la rectrice d'académie émet une appréciation qui se décline selon 4 degrés : Excellent, très satisfaisant, satisfaisant, insatisfaisant.





## **OUVERTURE DE LA CAMPAGNE D'ACCÈS À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE :**

**DU 20/05/2022 AU 05/06/2022**

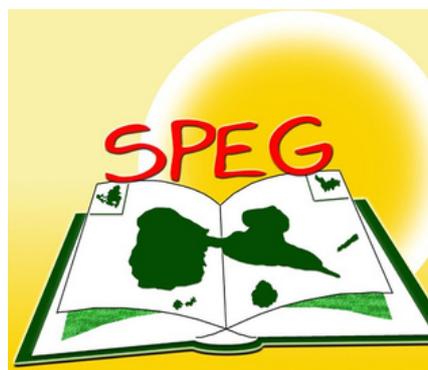
## **DÉPÔT AVIS : CORPS D'INSPECTION ET CHEF D'ÉTABLISSEMENT**

**DU 06/06/2022 AU 19/06/2022**

## **CONSULTATION DES AVIS SUR I-PROF POUR LES AGENTS ÉLIGIBLES**

**DU 24/06/2022 AU 27/06/2022**

**ADHÉRONS TOUS AU SPEG !**



**UNE QUESTION?  
UN PROBLÈME?**

Le SPEG  
t'accompagne  
efficacement

[speg@wanadoo.fr](mailto:speg@wanadoo.fr)

0590 91 05 32  
0690 74 30 49